



Les coopératives jeunesse de services
susciter le plein potentiel des jeunes

AVIS

Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec

Le 16 novembre 1998

Recherche et rédaction:

Francis Côté, coordonnateur du Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec

Correction et montage:

Ani Castonguay

Propos recueillis et colligés par:

Madeleine Pérusse, agente de communications au Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices de travail (RQCCT)

*Nous tenons à remercier tout particulièrement monsieur **Louis Grenier**, coordonnateur du RQCCT, pour la qualité et la quantité d'informations qu'il nous a offert. Sans son apport précieux, la production de cet avis aurait été impossible.*



Présentation du Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec

Le Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec est un organisme composé de 22 regroupements nationaux de jeunes représentatifs et reconnus dans leurs milieux, ayant comme mission commune la promotion et l'appui au développement des jeunes de moins de 30 ans. L'action du Comité aviseur-jeunes vise à renforcer les interventions d'Emploi-Québec et des partenaires du marché du travail québécois en ce qui à trait aux diverses problématiques d'emploi vécues par les jeunes du Québec.

Notre mandat

Le Comité a la responsabilité de définir les problématiques vécues par les jeunes dans leurs démarches d'intégration, de réintégration et de maintien en emploi. Pour ce faire, il participe et collabore à l'établissement des priorités d'actions ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des modes d'intervention utilisés par Emploi-Québec. Les avis et les recommandations du Comité aviseur-jeunes sont publics et accessibles. Ils sont le fruit de la réflexion et de la concertation des nombreux regroupements qui le composent.

Nos principes directeurs

- La responsabilité;
- la représentativité;
- l'autonomie.

Les membres du Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec

- Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec (**ACEEQ**)
- Association des clubs de recherches d'emploi du Québec (**ACREQ**)
- Association des services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec (**ASAJEQ**)
- Association des services externes de main-d'oeuvre (**ASEMO**)
- Comité national des jeunes de la Confédération des syndicats nationaux (**CNJ-CSN**)
- Comité des jeunes de la Centrale de l'enseignement du Québec (**CJ-CEQ**)
- Collectif des entreprises d'insertion du Québec (**CEIQ**)
- Commission jeunesse d'Alliance Québec (**CJ-AQ**)
- Conseil permanent de la jeunesse (**CPJ**)
- Fédération de la relève agricole du Québec (**FRAQ**)
- Fédération des médecins résidents du Québec (**FMRQ**)
- Fédération étudiante collégiale du Québec (**FECQ**)
- Fédération étudiante universitaire du Québec (**FEUQ**)
- Fédération des coopératives québécoise en milieu scolaire (**FCQMS**)
- Fondation des services d'emploi pour les jeunes anglophones du Québec
- Génération Emploi (**YWCA**)
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec (**JOC**)
- Place aux jeunes national Inc.
- Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec (**RJGAQ**)
- Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (**RQCCT**)
- Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (**RQODE**)
- Réseau des carrefours jeunesse emploi du Québec (**RCJEQ**)
- Secrétariat à la jeunesse (*membre sans droit de vote*)

1- Mise en contexte

Les multiples transformations et mutations des structures du marché du travail québécois poussent la main-d'oeuvre à hausser constamment ses qualifications afin de répondre aux exigences de plus en plus grandes des employeurs. Dans les faits, la demande exige de l'offre de main-d'oeuvre des connaissances et une formation académique de plus en plus poussée ainsi que de nombreuses expériences en emploi qui prouvent qu'elle sera capable de relever les ambitieux défis que pose le monde du travail.

Pour certaines composantes de la jeune main-d'oeuvre les défis semblent parfois insurmontables. Souvent discriminés en vertu de leur âge par nombre d'employeurs, ou encore engloutis dans le tourbillon du "pas d'expérience pas de travail, pas de travail pas d'expérience", certains jeunes abandonnent tout simplement la partie avant même qu'elle n'ait véritablement débuté. D'autres, par contre, ont la chance de s'outiller dès l'adolescence. Ils développent pleinement leur potentiel grâce à diverses mesures qui contribuent à augmenter la qualité de leurs candidatures auprès des employeurs.

Toutefois une recension des programmes et mesures mises en place par l'État pour les jeunes de 15-19 ans nous montrent hélas très clairement qu'il existe presque qu'une pénurie en la matière¹. Pourtant, les plus récentes études sur le taux d'emploi des jeunes nous démontrent que ce sont ces derniers qui sont le plus durement touchés par le chômage (22% en mai 1998)². Pareille démonstration nous fait comprendre l'importance d'augmenter, dans un premier temps, la création de mesures structurantes capables d'offrir des outils visant à préparer les adolescents à construire et à vivre pleinement l'ère socio-économique qui s'amorce. Dans un deuxième temps, il est indispensable de soutenir et de protéger les organismes déjà existants qui, grâce à leur ouverture et à leur souplesse, offrent aux jeunes la chance de développer l'état d'esprit et les aptitudes leur permettant de réaliser leur plein potentiel dans le monde du travail.

L'un des moyens de réaliser ces deux objectifs est de mettre en place les moyens adéquats pour favoriser le développement et la création de Coopératives jeunesse de services (CJS). En plus de créer de l'emploi et de participer à l'insertion de nombreux jeunes, les CJS offrent aux jeunes adolescents la possibilité d'optimiser leur potentiel en les initiant à la gestion démocratique d'une entreprise économique, en leur offrant une première expérience concrète de travail mais surtout en accélérant leur participation à une citoyenneté active. Ce qui motive les jeunes qui participent à une CJS, c'est de monter à tous que eux aussi sont capables de grandes choses.

“ Une fois, il y a une personne qui nous a dit: vous êtes des jeunes, je ne suis pas sûr que vous êtes capables. J'ai dit, monsieur, essayez de nous faire confiance on apprend et on prend de l'expérience. Il nous a fait confiance et il était super content. C'est comme ça que ça marche. C'est en leur montrant ce qu'on peut faire qu'on change leur façon de penser et qu'on reprend confiance en nous autres. ”

Sophie Perron, Hochelaga-Maisonneuve, 17 ans.

¹ Secrétariat à la jeunesse, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Répertoire des programmes Jeunesse du gouvernement du Québec 1998-1999*, Québec, 1998, 233 pages.

² Secrétariat à la jeunesse, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Plan d'action jeunesse 1998-2001*, Québec, 1998 p. 22.

2- Introduction

En 1983, dans les petites communautés de Hearst dans le nord de l'Ontario et d'Urbainville, dans l'Île-du-Prince-Édouard, une dizaine d'adolescents sans emploi se réunissent autour d'organisations de jeunes afin d'offrir des services dans leur communauté. La volonté de travailler exprimée par les adolescents jumelée aux objectifs de prise en charge collective promus par les animateurs communautaires qui les ont encadrés a produit un modèle d'intervention connu sous le nom de Coopérative jeunesse de services.

L'expérience coopérative de Hearst a rapidement été reconnue par le milieu communautaire francophone puis anglophone de l'Ontario. En 1986, le ministère de la Formation professionnelle³ et la Direction Jeunesse de cette province décident de travailler ensemble à la promotion et au soutien de ce modèle à l'échelle ontarienne. Puis, c'est à l'automne 1987 que le Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT) manifeste son intérêt pour la formation d'adolescents au monde de la coopération: le modèle CJS ontarien constitue une opportunité d'intervention intéressante. Un projet pilote permet de vérifier, avec grand succès, la viabilité du modèle dans un contexte québécois. À l'automne 1988, le RQCCT décide d'adapter le modèle CJS à la réalité québécoise. Depuis, le RQCCT assume le soutien à l'implantation de CJS à travers le Québec. Il le fait selon une formule basée sur la concertation et l'appropriation locales.

En juin 1998, le gouvernement du Québec rend public son *Plan d'action jeunesse 1998-2001*⁴. Ce dernier consacre 31 millions de dollars pour 1998-1999 au développement de certaines initiatives qui sont particulièrement axées sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (entre autres, les Coopérative jeunesse de services CJS). C'est ainsi que le gouvernement du Québec reconnaissait la valeur de 10 années d'expériences CJS au Québec.

Pour le Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec, la reconnaissance des CJS au sein du Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec représente un moment privilégié d'offrir aux divers intervenants d'Emploi-Québec impliqués de près ou de loin dans la mise sur pied d'une Coopérative jeunesse de service un regard sur la nature du projet, ses conditions de réussite et ses perspectives de développement.

3- Le modèle des Coopératives jeunesse de services (CJS)

À prime abord, une CJS est un groupe d'environ 15 adolescent-e-s de 14 à 17 ans qui se créent leur propre emploi en mettant sur pied, avec le support d'animateurs, leur projet d'entreprise

³ BOUCHARD Marie, FONTAN Jean-Marc, Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal, *Les coopératives jeunesse de services: apprentissage multidimensionnel, impact éducatif et complémentarité à l'environnement scolaire*, Montréal, 1997, pp. 5-6.

⁴ Secrétariat à la jeunesse, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, *Plan d'action jeunesse 1998-2001*, Québec, 1998, 56 pages.

coopérative de services (petits boulots non-spécialisés: tonte de gazon, peinture, gardiennage, etc.). Les jeunes coopérateurs doivent assumer la gestion collective de leur projet d'entreprise. Par la pratique quotidienne, les jeunes s'initient à l'entrepreneuriat collectif, aux rouages du marché du travail, aux défis reliés au fonctionnement d'une entreprise économique et à l'établissement de liens avec les adultes de leur communauté d'appartenance. De plus, le projet CJS touche les jeunes à un âge où les expériences sont déterminantes. En visant le développement optimal des jeunes et leur intégration à la vie active, la CJS permet de prévenir leur décrochage social et économique. Les projets CJS ne se situent donc pas dans un parcours d'insertion, mais interviennent pour prévenir l'incidence d'exclusion.

“ Sur le marché du travail, on te demande de l'expérience. Dans la CJS, on a vendu nos services, on a fait du travail manuel, on a géré des choses à plusieurs points de vue. C'est sûr que ça va nous aider ”.

Aurélie Arsenault Melançon, Québec Haute-Ville, 17 ans.

La CJS naît d'une mobilisation des ressources du milieu au sein d'un comité local. Regroupant des représentants de différents secteurs d'activités de la communauté (organisations communautaires, organisations de développement local ou de développement économique communautaire, municipalités, coopératives, institutions d'enseignement, organisations de santé communautaire, institutions d'enseignement, organisations syndicales, associations du milieu des affaires, organisations pastorales, etc.), le comité local a le rôle de coordonner l'implantation et de soutenir le développement de CJS en mettant à profit les ressources et expertises de chacun de ses membres.

Le Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec est d'avis qu'une CJS est un modèle d'intervention dont la mission vise fondamentalement à **favoriser chez les jeunes une prise de conscience de leurs capacités et de leurs responsabilités collectives afin de transformer leur milieu selon leurs besoins et leurs aspirations**. Cette mission doit demeurer le coeur de toute intervention visant la création d'une CJS: il est indispensable que la croissance du mouvement CJS repose sur les expérimentations et les adaptations effectuées au niveau local. L'exercice d'appropriation vécu par les adolescents et par les promoteurs locaux confère à chaque CJS un caractère original et dynamique, d'où l'importance de la **démarche volontaire** des jeunes, des promoteurs et des animateurs. De cette façon, l'expérience de chacun enrichit l'expérience de tous et l'ensemble des expériences contribue à l'évolution de chacun.

3.1- Les retombées de l'expérience CJS

Pour le Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec, le modèle CJS rassemble toutes les conditions requises pour constituer un projet mobilisateur créant des retombées capables de venir en aide non seulement aux jeunes, mais aux nombreux acteurs qui composent une collectivité.

Une expérience CJS représente pour toutes les personnes impliquées, que ce soit les coopérateurs, les animateurs ou les intervenants socio-économiques, une occasion privilégiée de réaliser de nombreux apprentissages. Elle leur permet également de s'initier à une nouvelle approche d'éducation coopérative (pédagogie d'*empowerment*) visant la prise en charge des individus et des collectivités.

De plus, les CJS offrent un espace à tous les jeunes, sans faire de distinction de leur statut socio-économique, de leur origine culturelle, de leurs capacités ou de leur rendement scolaire. En mettant à profit les acquis et inspirations de chacun dans un esprit d'entraide, la CJS permet aux jeunes d'apprendre à s'appuyer sur les forces des autres, tout en les faisant profiter de leurs propres forces. L'expérience CJS a fait ses preuves quant aux répercussions concrètes qu'elle a dans la vie des coopérateurs.

“ Ce qui m'a attiré dans la CJS, en premier, c'était le travail. Mais j'ai réalisé que c'était plus qu'un travail, c'était un regroupement de jeunes et que c'était important que tout le monde s'entende bien. J'ai appris à être motivé en groupe ”

Benoît Paquette, Pointe St-Charles, 16 ans.

En plus d'être un projet créateur d'emplois pour et par les jeunes, les CJS leur offrent un vaste terrain d'apprentissage et de développement personnel. Ainsi, l'inscription des jeunes dans un projet CJS leur permet de

- se créer une entreprise collective créatrice d'emplois dans le domaine de l'économie sociale;
- se familiariser à la réalité du marché du travail et de développer des réflexes pro-actifs pour s'y faire une place;
- développer diverses habilités et techniques de travail manuel;
- développer leur sens de l'entrepreneuriat coopératif, du leadership, ainsi que des aptitudes et habilités dans la gestion démocratique d'une entreprise collective;
- renforcer leur sentiment d'appartenance à leur communauté et favoriser leur intégration sociale en tissant des liens avec des adultes significatifs de leur milieu;
- développer une perception de la formation comme étant un processus créatif et continu, en faisant des liens concrets entre les apprentissages réalisés et l'incidence qu'ils ont sur la qualité de vie collective et individuelle;
- développer des attitudes et aptitudes nécessaires à l'exercice démocratique du pouvoir;
- développer leur citoyenneté en prenant conscience de la capacité et du pouvoir qu'ils ont de transformer leur milieu.

Pour les animateurs, le projet CJS représente un stage de formation professionnelle intensif et stimulant dans le domaine de l'économie sociale. L'expérience démontre que la multitude de défis qu'ils ont à relever les prépare à devenir des ressources de qualité dans le domaine du développement économique et coopératif dans leurs collectivités.

“ Au début de la CJS, on a reçu des formations. Si les animateurs n’avaient pas été là, on aurait dormi. Mais à cause de leur dynamisme, de comment ils étaient, comment ils s’y prenaient pour expliquer les choses, on les écoutait même si c’était long. À force de les voir, de voir qu’ils sont toujours dynamiques, qu’ils t’encouragent tout le temps, tu te dis, j’aimerais ça être comme eux. C’est grâce à eux que j’ai eu l’idée d’être monitrice dans un camp de jour ”.

Sugir Seliah, Mile-End, 16 ans.

Enfin les organismes communautaires qui sont traditionnellement isolés, l’expérience CJS suscite l’émergence de nouvelles alliances pour la réalisation de projets communs de développement socio-économique local. Elle motive les communautés à se regrouper autour de projets visant notamment à contrer l’exode rural, à prévenir le décrochage scolaire, à faciliter le rapprochement inter-générationnel, à soutenir l’intégration culturelle, à préparer la relève coopérative et à stimuler le développement de projets créateurs d’emploi.

4- Les conditions de réussite des projets CJS

Pour assurer la réussite de leur projet, les expériences cumulées jusqu’à maintenant démontrent que les communautés locales désireuses d’implanter ou d’assurer la pérennité d’une CJS doivent avoir accès à 4 conditions de base:

1. **La mise sur pied d’un comité local représentatif du milieu:** ce comité est responsable de soutenir l’implantation et le développement des CJS;
2. **l’embauche de deux animateurs:** la présence de deux animateurs permet d’assurer pleinement les fonctions d’accompagnateur et de formateur afin de favoriser la prise en charge des coopérants de leur projet coopératif;
3. **une formation des animateurs:** les animateurs doivent être habilités à pratiquer l’approche pédagogique préconisée par le modèle d’intervention, à défaut de quoi les expériences CJS risquent de devenir des agences de placement;
4. **un réseau de soutien et de concertation interlocal:** les échanges d’outils et d’information ainsi que l’élaboration de stratégies conjointes entre les communautés impliquées dans le développement des CJS contribuent à la consolidation des projets locaux et à l’enrichissement de l’ensemble des acteurs des CJS.

5- Perspectives de développement des CJS

Le Comité aviseur-jeunes d’Emploi-Québec accueille avec beaucoup d’enthousiasme l’octroi par le gouvernement québécois de nouvelles sommes pour soutenir le développement des CJS. Toutefois le Comité croit qu’il est plus que nécessaire que les CJS implantées sur le territoire

coïncident par leurs objectifs et leurs principes fondamentaux au modèle que nous avons exposé. Dans le même ordre d'idées, les sommes gouvernementales octroyées aux CJS doivent servir à faciliter la réalisation des conditions de réussite des projets locaux.

De plus, le Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec considère que pour assurer un développement coordonné des CJS au Québec, le Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT) et ses partenaires régionaux sont le réseau à utiliser pour un développement optimal: en effet, ce réseau est le maître d'oeuvre du développement des CJS depuis plus de 10 ans au Québec. Les regroupements encouragés à opérationnaliser le *Plan d'action jeunesse* du gouvernement du Québec (CLE, CJE) devraient par ailleurs intervenir dans ce domaine à partir d'une entente de collaboration établie avec le réseau des CJS au Québec.

Enfin, nous sommes d'avis que pour éviter toute confusion et pour ne pas dénaturer le modèle CJS, un projet utilisant l'appellation "Coopérative jeunesse de services" devrait être accrédité par le réseau québécois des coopératives jeunesse de services. Les centres locaux d'emplois ou les Carrefours jeunesse-emploi interpellés pour faciliter le développement de CJS sur leur territoire doivent être encouragés à en faire une condition de participation.

6-Conclusion

La crise de l'emploi et les problèmes liés à l'exclusion économique et sociale des jeunes représentent deux des grands centres de préoccupations actuelles. En cette période de mutations socio-économiques, la recherche de solutions appelle une responsabilisation collective et l'élaboration de nouvelles stratégies misant sur la prise en charge et la créativité des communautés locales. Il existe en effet une volonté locale de se mobiliser autour des enjeux qui touchent directement la communauté et d'explorer conjointement de nouvelles façons de faire. La clé des problèmes auxquels est confrontée la société actuelle réside donc dans le soutien aux initiatives de concertation locale en matière de développement socio-économique.

En terminant, le Comité considère, tout comme les chercheurs de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal, que la *CJS n'apparaît pas seulement comme un lieu où l'adolescent peut gagner un revenu d'appoint pendant l'été ou la période scolaire. Elle apparaît aussi sous l'angle d'un lieu de formation et d'intégration à développer pour répondre aux besoins des adolescents d'une communauté à vivre une expérience gratifiante dans leur milieu d'appartenance. Outre le volet financier, la CJS comporte donc un volet "citoyenneté". Une CJS peut être vue comme un lieu facilitant la production d'une citoyenneté de l'adolescent à la société québécoise, mais aussi à sa culture locale*⁵.

⁵ BOUCHARD Marie, FONTAN Jean-Marc, Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal, *Les coopératives jeunesse de services: apprentissage multidimensionnel, impact éducatif et complémentarité à l'environnement scolaire*, Montréal, 1997, p. 30.

7- Bibliographie

- BOUCHARD Marie, FONTAN, Jean-Marc, Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal, *Les coopératives jeunesse de services: apprentissage multidimensionnel, impact éducatif et complémentarité à l'environnement scolaire*, Montréal, 1997, 38 pages.
- GRENIER, Louis, BOUCHER Paul-André du RQCCT, *Coopératives jeunesse de services: perspectives de développement 1999*, Montréal, 1998, 23 pages.
- GRENIER, Louis, RQCCT, *Coopératives jeunesse de services: cahier de présentation*, Montréal, 1998, 17 pages.
- GRENIER, Louis, LEMAY, Nancy, PÉRUSSE, Madeleine, RHÉAUME, Hélène, *Coopératives jeunesse de services: guide d'implantation à l'intention des comités locaux parrains et animateurs*, Montréal, 1998, 14 pages.
- PÉRUSSE, Madeleine, agente de communications au RQCCT, *CJS Ce qu'en disent les jeunes qui l'ont vécue*, Montréal, 1998, 18 pages.
- SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Plan d'action jeunesse 1998-2001*, Québec, 1998, 56 pages.
- SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Répertoire des programmes Jeunesse du gouvernement du Québec 1998-1999*, Québec, 1998, 233 pages.